

---

# Conférence du désarmement

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cinq cent trente-troisième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 24 février 2020, à 15 heures

*Président(e)* : M. Carlos Mario Foradori ..... (Argentine)

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (2 décembre 2020).

GE.20-05144 (F) 080620 090620



\* 2 0 0 5 1 4 4 \*

Merci de recycler



**Le Président** (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1533<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement. Mesdames et Messieurs, nous poursuivrons cet après-midi le débat de haut niveau de la Conférence du désarmement. Permettez-moi à ce stade de souhaiter la bienvenue à notre premier invité, Son Excellence M. Pekka Haavisto, Ministre finlandais des affaires étrangères. Monsieur le Ministre, vous avez la parole.

**M. Haavisto** (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres des délégations, le désarmement et la maîtrise des armements figurent en bonne place dans la liste du programme de Gouvernement finlandais. Le renforcement de l'ordre international fondé sur des règles et ses institutions sont des piliers de notre politique étrangère.

C'est pourquoi je suis très heureux de m'adresser à la Conférence du désarmement qui, en tant qu'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement, a un rôle particulier à jouer. Votre travail est aussi important qu'exigeant. S'entendre sur un désarmement qui renforce la sécurité et la sûreté de tous est une tâche immense. Les intérêts nationaux en matière de sécurité sont trop souvent considérés comme concurrents et l'absence de véritable dialogue a conduit à une polarisation croissante des débats.

La situation concernant la sécurité mondiale devient de plus en plus difficile, rendant d'autant plus nécessaire une coopération internationale fondée sur des règles. Nous devons mettre l'accent sur les intérêts communs dans la poursuite du désarmement et de la maîtrise des armements. La Conférence du désarmement est une instance essentielle et vous des acteurs clés dans ce contexte.

Dans quelques jours, nous célébrerons le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Ce traité est une remarquable réussite. Il a permis de freiner efficacement la prolifération des armes nucléaires et constitue une base internationalement reconnue pour les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. En outre, et ce n'est pas la moindre des choses, il contient un engagement juridiquement contraignant à poursuivre le désarmement nucléaire de bonne foi.

Certains pays estiment qu'il est nécessaire pour leur sécurité de mettre au point et conserver des armes nucléaires. Pourtant, ces mêmes armes constituent une menace existentielle pour chaque nation et pour chaque être humain sur notre planète. C'est un paradoxe que nous devons résoudre.

Notre objectif ultime est un monde sans armes nucléaires et cet objectif ne pourra être atteint que dans le cadre d'un processus qui renforce la sécurité de tous. Il exige d'engager de bonne foi un effort visant à instaurer la confiance par le dialogue tout en faisant preuve de retenue dans la rhétorique et les postures. En particulier, il est urgent que les États dotés d'armes nucléaires intensifient le dialogue sur la stabilité stratégique.

La Fédération de Russie et les États-Unis, qui possèdent de loin les plus grands arsenaux d'armes nucléaires, doivent prendre l'initiative de relancer le dialogue tant attendu. Les efforts déployés jusqu'à présent par la Russie et les États-Unis, dont nous nous félicitons, doivent impérativement demeurer le fer de lance de la maîtrise des armements et du désarmement nucléaires. La prorogation du Nouveau Traité START serait une démonstration concrète de ce leadership indispensable.

Nous considérons qu'il faut également mobiliser tous les États détenteurs d'armes nucléaires au service de la maîtrise des armements nucléaires. Les armes nucléaires non stratégiques doivent également de toute urgence être prises en compte dans les discussions. Plus vite le Nouveau Traité START sera prorogé, plus vite des discussions sur des mesures nouvelles et supplémentaires de maîtrise des armements pourront s'engager. Cette prorogation donnerait en outre un nouvel élan au processus du TNP.

L'histoire nous a appris que dans un climat de sécurité tendu, l'escalade pouvait être très rapide. Les outils de renforcement de la transparence et de la confiance et de gestion des crises sont essentiels pour réduire le risque d'utilisation des armes nucléaires.

La Finlande contribue activement à la recherche de moyens pratiques de réduire les risques nucléaires. Nous sommes déterminés à continuer de faciliter les efforts concrets de réduction des risques.

La Conférence d'examen du TNP doit s'ouvrir dans deux mois, et son message le plus important devra être de réaffirmer la détermination commune de tous les États à tout faire pour que les armes nucléaires ne soient plus jamais utilisées. Les engagements pris par le passé dans le cadre du TNP restent valables et constituent la base de nouveaux progrès vers l'accomplissement des objectifs du Traité.

Pour l'avenir, nous devons envisager de parvenir à un résultat ambitieux couvrant les trois piliers du Traité, en particulier :

a) Approfondir les discussions sur les doctrines nucléaires et les politiques déclaratoires dans le but de limiter le rôle des armes nucléaires dans les politiques de sécurité. Il s'agit là d'un élément fondamental pour améliorer la confiance et faire progresser le désarmement nucléaire ;

b) Engager un dialogue structuré pour évaluer les risques nucléaires, les réduire au minimum et les éliminer. Ce dialogue comprend des mesures visant à prévenir les crises ou à prolonger les délais de décision en cas de crise, ainsi que des mesures visant à réduire au minimum les vulnérabilités potentielles découlant des technologies perturbatrices et des cybermenaces ;

c) Relever les défis posés par l'enchevêtrement des systèmes d'armes conventionnels et nucléaires et prendre des mesures pour inverser cette évolution. Il est prioritaire de s'attaquer aux systèmes et dispositifs d'armes les plus déstabilisateurs ;

d) Renforcer les garanties de sécurité négatives, ce qui permettrait d'apaiser les inquiétudes et d'accroître la sécurité des États non dotés d'armes nucléaires sans affaiblir la dissuasion ;

e) Appuyer les efforts en cours pour développer des capacités multilatérales de vérification du désarmement nucléaire. La participation multilatérale à la vérification est importante pour susciter la confiance dans les mesures de désarmement nucléaire et dans leur irréversibilité.

Il a toujours été difficile de se mettre d'accord sur un résultat lors des Conférences d'examen du TNP. La prochaine ne fera pas exception à la règle. Toutefois, la mise en œuvre concrète des normes instituées par le Traité constitue le véritable étalon pour mesurer sa valeur et son efficacité. Le Traité et les États qui y sont parties ont jusqu'à présent atteint leur objectif, mais nous pouvons, et nous devons, faire mieux encore.

La Conférence d'examen peut être couronnée de succès, et elle le sera si son résultat final est tourné vers l'avenir. Nous devons nous y employer activement et faire preuve d'une forte volonté de parvenir à des compromis pour surmonter les divergences. Cet effort devra mobiliser l'ensemble de vos compétences de diplomates, Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs. Vous serez des acteurs clés à New York en mai prochain. C'est un défi considérable en même temps qu'une occasion unique. Assumons tous nos responsabilités et faisons-en sorte que la Conférence d'examen du TNP soit un succès.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Son Excellence M. Haavisto pour sa déclaration. Permettez-moi maintenant de suspendre la séance pour un bref instant afin de raccompagner M. Haavisto et d'accueillir notre prochain invité, Son Excellence M. Ehab Fawzy, Vice-Ministre des affaires multilatérales et de la sécurité internationale de la République arabe d'Égypte.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je souhaite une chaleureuse bienvenue à notre invité, Son Excellence M. Ehab Fawzy, Vice-Ministre des affaires multilatérales et de la sécurité internationale de la République arabe d'Égypte. Je vous remercie, Excellence, de prendre la parole devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M. Fawzy (Égypte) (*parle en arabe*)** : Monsieur le Président, je commence par vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence, rôle dans lequel je vous souhaite plein succès. Je saisis également cette occasion pour remercier le Représentant permanent de l'Algérie pour tous ses efforts et pour la manière remarquable avec laquelle il a dirigé les travaux de la Conférence. Je réaffirme l'appui constant de l'Égypte à la présidence dans ses efforts constructifs en vue de l'adoption d'un programme de travail complet et équilibré pour la Conférence du désarmement. Mon pays espère que la session de 2020 permettra à la Conférence de reprendre avec succès son rôle effectif, si fondamental dans la négociation des traités et instruments internationaux dans le domaine du désarmement.

La Conférence du désarmement se trouve dans l'impasse depuis plus de deux décennies. Pendant cette longue période, et malgré les efforts déployés, elle n'a pas été en mesure d'adopter un programme de travail qui lui permettrait de remplir le rôle pour lequel elle a été créée. Cette situation extrêmement frustrante et inacceptable devrait nous inciter à nous interroger sur les raisons qui ont conduit à un tel résultat et à redoubler d'efforts pour rectifier et modifier l'état actuel des choses afin de préserver la crédibilité de la Conférence, de maintenir sa capacité d'assumer la responsabilité qui lui incombe de promouvoir la sécurité internationale et de l'aider à jouer à nouveau son rôle traditionnel d'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement.

Dans ce contexte, l'Égypte appuie pleinement la convocation, dès que possible, d'une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Cette session serait l'occasion de procéder à un examen complet du système multilatéral de désarmement et d'étudier les moyens de parvenir à des solutions rapides pour revitaliser ce système, en prenant en compte les efforts déployés par la communauté internationale à cet égard.

L'Égypte et d'autres membres de la communauté internationale ont, pendant de longues décennies, à de nombreuses occasions et dans différents contextes, appelé à l'élimination complète des armes nucléaires, objectif qui constitue l'un des piliers du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Néanmoins, le concept de dissuasion nucléaire reste prédominant dans les doctrines de certaines alliances militaires, et les armes nucléaires demeurent un élément fondamental de ces doctrines pour de nombreux États, dont certains persistent à s'opposer à tous les efforts internationaux visant à les interdire. En outre, ces mêmes États sont les premiers à réclamer l'application du régime de non-prolifération nucléaire contre les parties qui, selon eux, représentent une menace pour leurs intérêts stratégiques, alors qu'ils ne font aucun cas d'autres parties qui agissent de manière à compromettre l'application universelle du Traité. Dans le même temps, cinquante ans après la signature du Traité, l'obligation juridique inscrite dans l'article VI de cet instrument est complètement ignorée, ce qui compromet également la paix et la sécurité mondiales et exacerbe les tensions et l'instabilité dans le monde.

Certains États dotés d'armes nucléaires font valoir que le contexte politique international et la situation du point de vue de la sécurité ne sont guère propices à un désarmement nucléaire complet. Selon l'Égypte, cette logique est tordue. La poursuite du désarmement nucléaire constituerait en soi un facteur prépondérant de réduction du danger et de renforcement de la stabilité. En outre, le désarmement nucléaire est une obligation juridique qui ne doit pas être subordonnée à des calculs politiques.

C'est pourquoi l'objectif du désarmement nucléaire reste une priorité absolue pour la Conférence du désarmement, qui doit s'efforcer de l'atteindre de manière vérifiable et non discriminatoire. Dans ce contexte, j'appelle l'attention sur la prise de conscience de plus en plus forte par la communauté internationale des conséquences que les armes nucléaires impliquent sur le plan humanitaire, ainsi que sur les vérités incontestables qui, à cet égard, ont été mises en évidence par plusieurs conférences internationales. Il ne fait aucun doute que c'est cette prise de conscience croissante qui a incité la communauté internationale à adopter, à l'issue de négociations à New York, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui est un instrument juridique non discriminatoire. On peut certes regretter que cet instrument n'ait pas été négocié dans le cadre de la Conférence du désarmement, mais celle-ci doit poursuivre ses efforts pour atteindre ce même objectif en négociant son propre traité global sur l'élimination des armes nucléaires, lequel

déterminerait à la fois le calendrier à respecter et les progrès irréversibles et vérifiables qui doivent être réalisés sur le plan international.

L'Égypte estime que l'élimination totale des armes nucléaires est la seule garantie contre l'emploi ou la menace de l'emploi de ces armes. En attendant que les armes nucléaires soient complètement éliminées, il est urgent de disposer d'un instrument juridique contraignant, universel, non soumis à conditions et irréversible qui offre des garanties efficaces en toutes circonstances aux États non dotés d'armes nucléaires contre l'utilisation ou la menace d'utilisation de ces armes.

Dans ce contexte, l'Égypte réaffirme également qu'elle appuie les efforts déployés en vue de l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles. Pour atteindre les objectifs de désarmement et de non-prolifération nucléaires, cet instrument devra couvrir les stocks de matières fissiles. Un instrument qui ne viserait qu'à interdire la production future n'est pas prioritaire aux yeux de l'Égypte, car il ne contribuerait pas véritablement au désarmement nucléaire et ne serait qu'un mécanisme supplémentaire de non-prolifération perpétuant un statu quo inégal.

L'Égypte attache une importance particulière au développement et au renforcement d'un système juridique visant à réserver durablement l'espace extra-atmosphérique aux activités pacifiques et à le préserver en tant que patrimoine commun de l'humanité. Les mesures nécessaires doivent être prises pour éviter qu'il ne devienne un nouveau théâtre de conflit ou d'une course aux armements. Depuis de nombreuses années, l'Égypte et Sri Lanka soumettent à l'Assemblée générale des Nations Unies des projets de résolution sur la prévention d'une course aux armements dans l'espace. L'Égypte estime que les négociations sur un instrument juridique contraignant visant à prévenir une course aux armements dans l'espace sont de la plus haute importance, en particulier compte tenu de la montée de tendances alarmantes qui préparent le terrain à une militarisation de l'espace.

Au cours des dernières années, le Moyen-Orient a connu une évolution préoccupante et rapide sur les plans politique et stratégique. Tous les pays de la région en particulier et du monde en général doivent agir avec détermination pour répondre à ces évolutions et aux menaces concomitantes qui pèsent sur la sécurité régionale et mondiale. Par conséquent, la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient reste en tête de la liste des mesures à prendre pour préserver la sécurité de la région et le bien-être de ses habitants. L'Égypte, profondément convaincue que la paix et la sécurité au Moyen-Orient imposent de privilégier la sécurité collective au détriment d'une sécurité sélective afin de sauvegarder les intérêts réciproques de tous les pays de la région, est à l'avant-garde des pays qui appellent à la réalisation de cet objectif.

Le Moyen-Orient est un foyer d'instabilité régionale et internationale, une situation aggravée par la présence dans cette région d'un État qui n'est pas partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Nous appelons l'attention sur les Conférences d'examen du TNP de 1995, 2000 et 2010, lesquelles ont appelé Israël, le seul État du Moyen-Orient à ne pas encore être partie au Traité, à y adhérer sans délai et à placer toutes ses installations nucléaires sous les garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique afin de garantir la paix, la stabilité et la sécurité de tous les peuples de la région. Malheureusement, la tentative de la Conférence d'examen du TNP de 1995 visant à créer une zone exempte d'armes nucléaires a avorté, tout comme celle qui avait pour but d'appliquer la décision de la Conférence d'examen de 2010 de convoquer une conférence sur le Moyen-Orient en 2012.

Estimant qu'un report persistant de la mise en œuvre de cette décision ne ferait que compliquer davantage le mécanisme d'examen du TNP, et pour tenter d'éviter de telles complications, le Groupe des États arabes a présenté, avec beaucoup de sérieux et de sincérité, un projet de résolution à l'Assemblée générale des Nations Unies autorisant le Secrétaire général à convoquer, en 2019, une conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient en vue d'adopter un traité juridiquement contraignant dans ce sens.

L'adoption de cette résolution par la communauté internationale a envoyé un message clair quant à sa position sur la question. Il s'agit d'une étape sur laquelle l'Égypte espère s'appuyer en appelant tous les États à contribuer de manière constructive au

processus sincère et global engagé par la conférence, une démarche qui permettra de renforcer la paix et la sécurité internationales, compte tenu notamment des dispositions claires incluses dans la résolution concernant le principe du consensus et la possibilité d'un dialogue entre tous les États de la région. Toutes les avancées seront subordonnées à la volonté politique des États concernés et seront conformes au principe de souveraineté.

Dans ce contexte, j'exprime la reconnaissance de mon pays à tous ceux qui ont œuvré au succès de la première session de la Conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient qui, en dépit de difficultés multiples, s'est tenue en novembre 2019. J'appelle également l'attention sur les nombreux résultats positifs de cette première session. Le plus significatif d'entre eux, du point de vue de la procédure, est la présence de tous les pays qui avaient été invités, États du Moyen-Orient, membres permanents du Conseil de sécurité, à l'exception de deux États seulement dont les places sont restées symboliquement vides bien que l'invitation qui leur avait été adressée reste valable. Les États qui ont participé à la Conférence ont pris certaines mesures pour assurer sa pérennité. Sur le fond, les États participants ont souligné leur propre engagement sérieux et sincère à travailler à la réalisation de l'objectif de la Conférence et à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient. La Conférence n'a pas été utilisée pour proférer des accusations et des critiques. Bien au contraire, les discussions de fond ont montré que les États étaient animés d'un sentiment sincère d'appropriation de ce processus, comme en témoignent les positions constructives qu'ils ont adoptées au cours de la rencontre. Les États participants ont adopté une déclaration politique réaffirmant leur appui au processus.

Toutefois, il est important de souligner que le parcours qui attend la Conférence est semé d'embûches, étant donné les multiples difficultés qu'elle devra résoudre tant du point de vue de la procédure que sur le fond. La plus importante de ces difficultés consiste à déterminer comment assurer la participation durable de tous les États invités. Une autre question concerne la manière d'aborder un certain nombre de questions techniques de fond, d'autant plus que le traité que le processus vise à produire serait le premier du genre à interdire les armes de destruction massive de toutes les catégories. Il faut donc que la communauté internationale appuie la Conférence jusqu'à ce qu'elle ait atteint son objectif, contribuant ainsi certainement à la sécurité et à la stabilité dans tous les pays du Moyen-Orient et dans le reste du monde.

L'Égypte souligne son engagement constructif et actif au sein de la Conférence du désarmement et attend avec intérêt de contribuer aux différentes séances inscrites au calendrier de cette année. À cet égard, elle appelle l'attention sur la Conférence d'examen du TNP de 2020, qui doit se tenir à New York en avril ou mai prochain, et sur la deuxième session de la Conférence sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive au Moyen-Orient, prévue pour novembre 2020.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Son Excellence M. Fawzy pour sa déclaration. Permettez-moi maintenant de suspendre la séance un court instant afin de raccompagner M. Fawzy et d'accueillir notre prochain invité, Son Excellence M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des affaires étrangères.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je souhaite la bienvenue à notre invité, Son Excellence M. Bruno Rodríguez Parrilla, Ministre cubain des affaires étrangères.

*(L'orateur poursuit en espagnol)*

Merci d'avoir bien voulu vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M. Rodríguez Parrilla** (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, il est essentiel de préserver le multilatéralisme et le respect des buts et principes de la Charte des Nations Unies et du droit international, alors que nos pays, dans un contexte international de plus en plus dangereux et complexe, sont confrontés à des défis sans précédent pour leur sécurité et leur bien-être. Nous assistons à la multiplication des guerres de pillage et à une

intensification de la course aux armements, des guerres non conventionnelles, des agressions, des sanctions unilatérales, de la manipulation et de la politisation des droits de l'homme et du non-respect du droit des peuples à l'autodétermination.

La mise au point de nouveaux systèmes d'armes nucléaires et la modernisation des moyens et des stocks existants, le renforcement du rôle de ces armes dans les doctrines militaires de défense et de sécurité des États-Unis, pays qui possède le stock d'armes nucléaires le plus important, l'augmentation des dépenses militaires des États-Unis, les menaces d'intervention militaire et le mépris des engagements internationaux en matière de désarmement et de limitation des armements fragilisent la paix et la sécurité internationales et le mécanisme de désarmement des Nations Unies.

En 2018, les dépenses militaires mondiales se sont élevées à 1 800 milliards de dollars des États-Unis. En 2018, les dépenses militaires des États-Unis ont augmenté pour la première fois depuis 2010, de 4,6 %, pour atteindre 649 milliards de dollars. Il est très inquiétant que, chaque année, des sommes exorbitantes soient investies dans l'industrie de la guerre au lieu d'être utilisées pour promouvoir la paix, combattre la faim et la pauvreté et mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Dans ce contexte, le comportement de l'actuel Gouvernement des États-Unis et sa stratégie de domination militaire, qui le conduit à conserver plus de 800 bases et institutions militaires dans le monde, à promouvoir des plans de militarisation de l'espace extra-atmosphérique et du cyberspace et à utiliser secrètement et illégalement les technologies de l'information et de la communication pour attaquer d'autres États, suscitent de vives inquiétudes.

Nous rejetons la décision du Gouvernement des États-Unis de se retirer du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, signé avec l'Union soviétique en 1987, et du plan d'action global conjoint, autrement dit de l'accord nucléaire signé avec la République islamique d'Iran. La communauté internationale ne peut rester passive ou silencieuse face à la menace que représente la révision de la posture nucléaire des États-Unis, qui abaisse le seuil au-delà duquel l'utilisation des armes nucléaires peut être envisagée, pour inclure la riposte aux menaces stratégiques dites non nucléaires. Nous demandons instamment au Gouvernement des États-Unis de proroger, avec la Russie, le Traité sur des mesures visant à réduire et à limiter davantage les armements stratégiques offensifs (START).

Pour que l'humanité puisse relever les défis auxquels elle est confrontée, nous soulignons qu'il importe de préserver les accords de désarmement et de maîtrise des armements, fruit de la coopération internationale et des négociations multilatérales qui, il faut le préciser, auraient dû être relancées dans le cadre de la Conférence du désarmement. Cette instance est prête à négocier simultanément un traité interdisant une course aux armements dans l'espace et un traité donnant des garanties de sécurité effectives aux États qui, comme Cuba, ne possèdent pas d'armes nucléaires.

Cuba réaffirme que la Proclamation de l'Amérique latine et des Caraïbes comme zone de paix, adoptée lors du deuxième Sommet de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes à La Havane en 2014, reste pleinement en vigueur à une époque marquée par des politiques unilatérales et des ingérences qui cherchent à déstabiliser notre région et par la politique étrangère des États-Unis inspirée de la doctrine Monroe.

Nous dénonçons les campagnes menées contre les forces et les dirigeants politiques de gauche et contre les gouvernements progressistes en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous rejetons la guerre non conventionnelle que les États-Unis mènent pour tenter de renverser le Gouvernement légitime du Président Nicolás Maduro Moros dans notre république sœur, la République bolivarienne du Venezuela. L'Administration Trump persiste dans ses menées visant à détruire la révolution cubaine en asphyxiant économiquement notre peuple.

Aujourd'hui plus que jamais, il est primordial que les États s'abstiennent, répondant à notre appel, d'exercer des pressions ou des contraintes sur d'autres États, y compris en appliquant ou en encourageant des mesures unilatérales de nature coercitive contraires au droit international.

Nous réaffirmons l'engagement irrévocable de Cuba en faveur du multilatéralisme et des efforts visant à progresser vers un ordre international démocratique, juste et équitable qui réponde à l'exigence de tous les peuples en faveur de la paix et du développement durable. L'avènement d'un tel monde ne sera possible que si nous luttons ensemble pour y parvenir.

Je conclus en citant Fidel Castro Ruz, commandant en chef de la révolution cubaine et combattant infatigable pour la paix et le désarmement, qui a déclaré en avril 2016 que « le plus grand danger qui pèse aujourd'hui sur la Terre provient de la puissance destructrice des armes modernes, laquelle risque de fragiliser la paix sur la planète et de rendre toute vie humaine impossible sur la surface de la Terre ».

Travaillons sans relâche au désarmement général et complet, en particulier au désarmement nucléaire, préservons les générations futures du fléau de la guerre et instaurons une paix durable et viable pour tous.

**Le Président** (*parle en espagnol*) : Je vous remercie, Monsieur Rodríguez Parrilla, pour votre déclaration.

(*L'orateur poursuit en anglais*)

Permettez-moi de suspendre la séance un bref instant afin de raccompagner Son Excellence M. Rodríguez Parrilla. Notre prochain invité, Son Excellence M. Fabio Marzano, Ambassadeur et Vice-Ministre de la souveraineté et de la citoyenneté du Brésil, s'adressera à la Conférence du désarmement à 16 h 30.

*La séance est suspendue à 15 h 45 ; elle est reprise à 16 h 30.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je souhaite une chaleureuse bienvenue à notre invité, Son Excellence M. Fabio Marzano, Ambassadeur et Vice-Ministre de la souveraineté et de la citoyenneté du Brésil. Je vous remercie, Excellence, d'avoir bien voulu vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M. Marzano** (Brésil) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Bon après-midi, Mesdames et Messieurs. Je suis très heureux d'être à nouveau ici, un an après. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur Foradori, pour votre action à la présidence de la Conférence du désarmement. Nous sommes convaincus que vos compétences diplomatiques confirmées en tant que Représentant permanent de l'Argentine vous aiderons à mener à bien les travaux de la Conférence ainsi que ce débat de haut niveau. Je voudrais également, par votre entremise, féliciter les six Présidents de la session annuelle pour l'action concertée et exemplaire qu'ils ont menée cette année.

Lorsque le Brésil a adhéré au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), il a pris en compte le potentiel qui faisait de lui un instrument capable de nous aider à atteindre l'objectif d'un monde sans armes nucléaires après la fin de l'ère de la guerre froide. Le législateur brésilien a approuvé le Traité en se disant que la course aux armes nucléaires prendrait fin et que le monde s'acheminerait enfin vers l'élimination totale des armes nucléaires. Comme nous étions naïfs ! Malheureusement, ces attentes n'ont toujours pas été satisfaites.

En ce sens, nous soulignons que la prorogation illimitée du Traité en 1995 ne peut être comprise comme l'autorisation de posséder des armes nucléaires de façon permanente. Les Conférences d'examen du TNP de 2000 et 2010 ont permis d'obtenir des résultats positifs et laissé espérer que de réels progrès étaient en cours. Le sombre scénario qui a marqué les cinq dernières années ne doit pas nous empêcher d'adopter une vision audacieuse à l'approche de la prochaine Conférence d'examen, qui se tiendra dans moins de trois mois. La Conférence d'examen de 2020 devrait nous offrir une occasion de réaffirmer les engagements précédents et même d'aller au-delà de ces engagements, et ainsi de mesurer les progrès et les succès.

L'application de l'article VI par les États dotés d'armes nucléaires est une condition *sine qua non* pour l'avenir du Traité. Pour le Brésil, deux autres instruments juridiquement contraignants sont des outils importants sur la voie de l'élimination totale des armes nucléaires. Premièrement, nous appelons les pays visés à l'annexe 2 du Traité d'interdiction

complète des essais nucléaires à ratifier cet instrument, car un traité qui a plus d'un quart de siècle d'existence ne saurait demeurer lettre morte. Les coûts élevés imputables à l'activité de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, qui pèsent sur les pays en développement, pourraient être considérés comme insignifiants, si ce n'est que le Traité est essentiellement un traité de non-prolifération incomplet qui n'interdit pas les essais sous-critiques.

Le Brésil est d'avis que l'arrêt de l'enrichissement des matières fissiles pour la fabrication d'armes et de dispositifs explosifs nucléaires ne permettra, éventuellement, de réaliser que de légers progrès dans la quête de l'objectif du désarmement nucléaire si nous ne réglons pas la question des stocks existants. Pourtant, comme je l'ai déclaré devant cette même assemblée l'année dernière, nous sommes prêts à passer à la vitesse supérieure en ce qui concerne un traité sur les matières fissiles. Afin de rapprocher les positions, nous réitérons la proposition que nous avons présentée en 2010 devant cette instance concernant une approche de la question des matières fissiles fondée sur un accord-cadre, étayée par deux protocoles traitant respectivement des stocks existants et des stocks futurs.

Le Brésil a activement appuyé le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, qui affirme sans ambiguïté les conséquences humanitaires intolérables qu'entraînerait l'utilisation ou l'explosion d'une arme nucléaire. Le Traité complète de façon cohérente le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et incarne l'expression ultime de tous les engagements en faveur de l'architecture du désarmement nucléaire. L'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires constituera bientôt le nouvel étalon-or du désarmement nucléaire.

En outre, les promoteurs du Traité respectent déjà des obligations de portée équivalente à celles qui incombent aux États non dotés d'armes nucléaires en vertu du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et dans le cadre des accords portant création des zones exemptes d'armes nucléaires auxquels ils sont parties. Nous attendons que les États dotés d'armes nucléaires et les États détenteurs de telles armes fournissent en contrepartie des garanties de sécurité négatives complètes, non soumises à conditions et exemptes de clauses interprétatives contre toute menace ou attaque nucléaire.

La mise en œuvre des accords de désarmement nucléaire pose, nous le savons, des difficultés pratiques liées à la vérification. Les experts brésiliens du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire ont soumis un document de travail sur la création d'un groupe d'experts scientifiques et techniques sur la vérification du désarmement nucléaire. Lorsqu'il aura été reconstitué, le Groupe d'experts gouvernementaux se penchera également sur la possibilité de créer un groupe d'experts scientifiques et techniques. La proposition s'inspire du Groupe d'experts scientifiques mis en place dans le cadre de la Conférence du désarmement entre 1976 et 1996 pour préparer techniquement les négociations sur le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires.

Il est important de rappeler que le Groupe d'experts scientifiques a exercé ses activités à une époque où il n'y avait aucun espoir de parvenir à un accord décisif sur l'interdiction des essais nucléaires, mais que son travail a joué un rôle fondamental dans la préparation du succès de la négociation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Le Brésil considère que le Groupe d'experts scientifiques et techniques sur la vérification du désarmement nucléaire est à portée de main, qu'il serait un frein à la prolifération et qu'il contribuerait utilement à l'objectif global du désarmement nucléaire.

Au moment où l'Argentine préside aux destinées de la Conférence du désarmement, j'ai l'honneur de souligner le rôle de l'Agence argentine-brésilienne de comptabilité et de contrôle des matières nucléaires. Le traité qui a créé l'Agence en 1991, qui est antérieur à l'adhésion de nos pays au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, a jeté les bases d'une coopération étroite entre nos deux pays. Les observateurs extérieurs à notre région peuvent penser que le partenariat que nous avons noué est harmonieux et qu'il va de soi. Pourtant, c'est oublier le degré de transparence qu'il a fallu mettre en place pour surmonter la méfiance et les tensions occasionnelles qui ont régné pendant la plus grande partie du XX<sup>e</sup> siècle. Nous avons donc toutes les raisons d'être fiers de notre Agence et de

croire que notre expérience institutionnelle pourrait, *mutatis mutandis*, inspirer d'autres régions en contribuant à désamorcer les tensions régionales autour des matières nucléaires.

Le Brésil réaffirme son appui au Programme de désarmement du Secrétaire général de l'ONU, qui constitue une initiative remarquable visant à reconnaître, évaluer et traiter ce qui, nous pouvons tous en convenir, constitue bien une dégradation du climat relatif à la sécurité internationale. Cette contribution apporte les encouragements et les conseils dont la Conférence du désarmement a besoin pour travailler. Nous devons redonner vie au mandat fondamental de la Conférence, qui est de négocier des instruments juridiquement contraignants susceptibles d'empêcher le monde de glisser dans un scénario de confrontation stratégique particulièrement risqué. L'idée erronée d'un renforcement militaire permanent et échappant à tout contrôle, sous l'impulsion de la modernisation des arsenaux nucléaires et de leurs vecteurs, ne permettra jamais d'atteindre la stabilité stratégique.

La science et la technique ouvrent de nouvelles perspectives sur le plan militaire. Elles remettent en question les notions, nées de l'après-guerre froide, de respect du socle éthique et moral édifié sous l'égide des Nations Unies pour protéger l'humanité contre l'autodestruction, incarné par les acquis communs du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme.

La semaine dernière, le Brésil a organisé le séminaire de Rio sur les systèmes d'armes autonomes, auquel nous avons eu le plaisir d'accueillir des représentants des gouvernements, de la société civile, des universités et du secteur privé, qui ont débattu en toute franchise des questions de désarmement les plus difficiles sur le plan éthique en lien avec la militarisation des technologies émergentes. Nous sommes convaincus que ce premier séminaire, ainsi que d'autres événements similaires qui pourraient avoir lieu cette année, auront des répercussions positives sur les discussions du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes. Les discussions concernant ces systèmes ont atteint un degré de maturité considérable. Dans les mois à venir, nous devons travailler au sein du Groupe d'experts gouvernementaux en vue d'ouvrir des négociations sur un instrument juridiquement contraignant qui pourrait être un protocole additionnel lors de la Conférence des Hautes Parties contractantes chargées d'examiner la Convention sur certaines armes classiques en 2021.

Le Brésil est convaincu de la nécessité de prévenir la militarisation de l'espace, un environnement qui doit demeurer exclusivement réservé à l'exploration scientifique civile pour le bien commun de l'humanité. L'espace extra-atmosphérique est fragile et la réalisation d'essais antisatellites risque de compromettre sa durabilité. Le Brésil a pris note avec satisfaction d'une déclaration liminaire prononcée lors de la séance d'ouverture de la Conférence du désarmement, dans laquelle il était question de l'idée de négocier un instrument juridiquement contraignant interdisant les essais d'armes antisatellites. Nous sommes ouverts à la possibilité d'examiner d'autres aspects de cette idée.

L'omniprésence du numérique dans tous les aspects de la vie moderne place les questions de cybersécurité au centre des défis contemporains en matière de sécurité. Un diplomate brésilien préside le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner les moyens de favoriser le comportement responsable des États dans le cyberspace dans le contexte de la sécurité internationale, dont la deuxième session se déroule cette semaine ici à Genève. Nous participons également activement au groupe de travail à composition non limitée sur les progrès de l'informatique et des télécommunications dans le contexte de la sécurité internationale. Nous sommes particulièrement actifs dans le cadre de ces initiatives et nous espérons que l'une comme l'autre aboutira à des résultats fructueux.

Le risque de militarisation des sciences de la vie représente un danger qui pourrait potentiellement violer l'un des plus grands tabous de la guerre, à savoir l'utilisation de la maladie comme arme. Depuis l'épidémie d'Ébola en 2014, la communauté internationale est très consciente des conséquences néfastes qu'une hypothétique arme biologique entraînerait sur le plan humanitaire. La Convention sur les armes biologiques est un instrument pratiquement universel. Elle interdit les armes biologiques, et nous croyons qu'aucun État partie à la Convention ne travaille actuellement sur un programme

d'armement biologique. Néanmoins, la révolution scientifique et technologique en cours dans les sciences du vivant appelle un renforcement et une modernisation en profondeur de la Convention sous la forme d'instruments juridiquement contraignants supplémentaires.

Le mécanisme de désarmement tel qu'il existe aujourd'hui a permis de progresser dans une certaine mesure, quoique plus lentement que nécessaire. Il semble être dans l'incapacité de relever les défis imposés par un ordre mondial en pleine mutation. S'agissant de la Conférence du désarmement, nous sommes fermement convaincus que son fonctionnement doit être amélioré de façon à lui permettre de remplir son mandat principal, qui est de négocier des instruments juridiquement contraignants.

Enfin, permettez-moi de saluer les efforts inlassables déployés par la présidence algérienne pour faire progresser la Conférence vers l'ouverture de négociations et de dire que nous les appuyons pleinement. L'éventail des sujets à négocier est bien connu et a été établi de longue date. Il comprend l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, un traité sur les matières fissiles pour les armes nucléaires, la révision des doctrines militaires nucléaires, notamment en ce qui concerne les garanties de sécurité négatives, les progrès sur d'autres fronts tels que la transparence, le renforcement de la confiance et la vérification et, enfin, un cadre juridique global pour l'élimination des armes nucléaires. Ces mesures figurent à l'ordre du jour de la Conférence depuis des années et doivent encore être examinées de manière approfondie. Il est de notre responsabilité collective de les mettre en œuvre avec la plus grande détermination.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Son Excellence M. Marzano pour sa déclaration. Permettez-moi maintenant de suspendre brièvement la séance afin de raccompagner M. Marzano et d'accueillir notre prochain invité, Son Excellence M. Simon Coveney, Ministre irlandais des affaires étrangères et du commerce.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je souhaite une chaleureuse bienvenue à notre invité, Son Excellence M. Simon Coveney, Tánaiste et Ministre irlandais des affaires étrangères et du commerce. Je vous remercie, Excellence, d'avoir bien voulu vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M. Coveney** (Irlande) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je vous remercie de me donner l'occasion de me trouver ici cette année encore. Je me souviens très bien de la session de l'année dernière. C'est pour moi un honneur d'être à Genève et de prendre la parole devant la Conférence du désarmement. Je m'exprimais ce matin au Conseil des droits de l'homme, et je me suis présenté en disant que c'était toujours un plaisir d'être ici à Vienne : je voulais juste m'assurer que tout le monde écoutait. Quoi qu'il en soit, je suis ravi d'être ici, alors je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer.

Permettez-moi d'emblée de vous féliciter, Monsieur l'Ambassadeur, pour l'accession de l'Argentine à la présidence à ce moment crucial. Soyez assuré de la coopération et de l'appui indéfectibles de l'Irlande dans l'exercice de cette haute fonction. J'exprime également notre gratitude à la Secrétaire générale de la Conférence et à son équipe pour l'appui inestimable qu'ils apportent aux travaux de la Conférence.

Le désarmement est un des principaux vecteurs de paix et de sécurité. Nous avons la responsabilité envers nos peuples, mais aussi envers notre planète, de relever progressivement les véritables défis qui se posent à nous dans ce domaine.

C'est également l'essence même du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. Bien qu'il soit loin d'être parfait, le multilatéralisme représente toujours le seul véritable espoir d'un engagement concerté et constructif et aussi l'espoir de préserver la paix et la sécurité. Nous savons qu'il est vain de centrer son attention sur des intérêts égoïstes étroits. Il faut du courage et un esprit d'initiative pour regarder au-delà de nos intérêts nationaux à courte vue. Une coopération et un engagement efficaces sur les questions de désarmement sont particulièrement importants dans un contexte marqué par la tension et la méfiance. Nous restons fermement convaincus que le dialogue multilatéral et la négociation contribuent de manière vitale à notre objectif

global qui est l'avènement de la paix et de la sécurité dans le monde. Cela est particulièrement le cas pour les petits pays comme le mien.

Il est par conséquent profondément regrettable que la Conférence du désarmement n'ait pas été en mesure, en plus de vingt ans, d'adopter un programme de travail ou de parvenir à un accord sur les nouvelles demandes d'adhésion. Il existe un sentiment croissant de frustration, dont je me suis fait l'écho ici même l'année dernière, devant l'incapacité de la Conférence de jouer son rôle d'unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. Pour résoudre les difficultés importantes auxquelles elle est confrontée, la communauté internationale doit de toute urgence rebâtir une vision commune de la sécurité internationale et du désarmement, ce qui passe nécessairement par l'engagement d'une Conférence du désarmement redynamisée et efficace.

Je félicite les six Présidents de la Conférence pour 2020 d'avoir travaillé ensemble à l'élaboration d'un dispositif qui, je l'espère, permettra à la Conférence de reprendre très bientôt ses travaux de fond. Votre approche concertée, qui est aussi novatrice, est nécessaire. Soyez assurés que l'Irlande est disposée et prête à travailler avec tous les États membres pour rebâtir un consensus et faire en sorte que cette importante Conférence s'acquitte de son mandat. J'espère que d'autres délégations joueront également leur rôle et que nous pourrons surmonter les difficultés de ces dernières années et tirer parti du réel potentiel de cette instance, ce qui ne sera possible que si nous voulons réellement travailler ensemble.

N'oublions pas que, depuis plusieurs décennies, cette conférence a joué un rôle central dans la promotion de l'État de droit dans le domaine du désarmement. Parmi ses réalisations notables figurent la Convention sur les armes biologiques et à toxines, la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. Ces réalisations ont contribué de manière significative au désarmement et à la non-prolifération au niveau international, ainsi qu'à la paix et à la sécurité internationales. Elles démontrent ce que la Conférence est capable d'accomplir lorsque tous ses États membres sont animés de la même volonté politique de travailler ensemble pour le bien commun.

L'Irlande est vivement préoccupée par le fait que ces dernières années ont été marquées par une multiplication des incidents impliquant l'utilisation d'armes chimiques. Nous avons été les témoins d'une augmentation des dommages que l'utilisation d'armes explosives a provoqués sur le plan humanitaire dans des zones peuplées – en fait, nous le constatons aujourd'hui – et de la menace croissante posée par les armes nucléaires, bien sûr.

Cette situation, couplée à la polarisation et à la politisation croissantes des instances multilatérales et à l'incapacité de mettre en œuvre les engagements pris, devrait conférer un caractère d'urgence à nos travaux dans tous les domaines du désarmement. Nous ne devons pas invoquer l'aggravation des tensions internationales pour excuser notre inaction. Au contraire, la situation actuelle renforce notre responsabilité morale, qui est de renouveler notre engagement dans les méthodes multilatérales, aussi imparfaites et frustrantes soient-elles.

Dans cette optique, 2020 sera une année importante. La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) se réunira en avril et mai à New York. L'Irlande est fière d'être partie au Traité, qui est l'une des grandes réussites de la diplomatie multilatérale. La Conférence d'examen de 2020, qui marquera le cinquantième anniversaire du Traité, sera l'occasion de célébrer et de renouveler notre engagement envers le Traité et l'acquis qu'il représente.

À l'occasion de cet anniversaire, nous devons nous rappeler que le Traité a vu le jour au plus fort de la guerre froide. Cette réalisation démontre clairement que les périodes de fortes tensions ne nous empêchent pas de progresser et même de parvenir à un consensus. Bien au contraire : les préoccupations accrues en matière de sécurité nous rappellent l'urgence de notre action au service de la préservation de la paix et de la sécurité mondiales et peuvent et doivent nous donner l'élan nécessaire pour parvenir à un consensus sur nos objectifs de désarmement et de non-prolifération. Nous n'acceptons pas l'idée que

des progrès sur le désarmement ne puissent être réalisés que lorsque les conditions de sécurité nécessaires sont réunies. Si nous attendons qu'il en soit ainsi, nous ne progresserons jamais.

L'Irlande estime que pour garantir le succès de la Conférence de 2020, tous les États doivent avant toute autre chose réaffirmer leur engagement envers tous les instruments que nous avons adoptés collectivement par consensus au cours des cinq dernières décennies. Parmi ces engagements figure l'engagement sans équivoque des États dotés d'armes nucléaires à procéder à l'élimination totale de leurs arsenaux nucléaires.

L'Irlande participera activement et de manière constructive à la Conférence d'examen, que ce soit à titre national ou dans le cadre de l'Union européenne, de la Coalition pour un nouvel ordre du jour, du Groupe des 10 de Vienne et d'autres partenaires, qu'ils partagent ou non les mêmes idées, afin de parvenir à un résultat aussi fructueux que possible.

L'Irlande est fière d'avoir joué son rôle dans la négociation du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Ce Traité complète le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et nous sommes d'avis qu'il donne effet aux obligations en matière de désarmement qui sont énoncées à l'article VI de cet instrument. À la fin de l'année dernière, l'Irlande a mené à bien le processus législatif interne destiné à incorporer le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires dans sa législation. Nous achèverons la ratification du Traité dans les meilleurs délais. Je suis heureux de constater que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires a, à ce jour, été signé par 81 États et ratifié par 35 États.

Pour l'Irlande, le fait que le Traité affirme les conséquences qu'entraînent les armes nucléaires sur le plan humanitaire est d'une importance capitale. L'instrument affirme en outre que les rayonnements ionisants des armes nucléaires ont des effets disproportionnés sur la santé des femmes et des filles et que les activités liées aux armes nucléaires entraînent des conséquences disproportionnées sur les populations autochtones.

L'Irlande est fermement convaincue que la seule véritable garantie contre les horreurs de la guerre nucléaire est l'élimination totale des armes nucléaires. Nous sommes bien conscients que la réalisation de cet objectif prendra du temps, mais il est certain que le jeu en vaut la chandelle.

Avant de conclure, je souligne que l'Irlande attache une grande valeur à la diversité des voix qui s'expriment au sein des instances de désarmement. Il est important d'assurer la pleine participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité aux décisions en matière de désarmement et de sécurité, ainsi que la participation des jeunes. Je souligne également l'importance cruciale de la diversité des voix de la société civile, des universités et des autres parties prenantes.

Pour l'Irlande, l'intégration des questions et des perspectives liées au genre dans tous les aspects du désarmement est une priorité importante. En tant que Coprésidente du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement, aux côtés du Canada, de la Namibie, des Philippines et de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, l'Irlande est heureuse d'appuyer les efforts qui visent à améliorer la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les instances multilatérales de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements.

Le Groupe d'influence a récemment révisé et réédité son dossier d'information sur l'égalité des sexes et le désarmement à l'intention de toutes les présidences de la Conférence afin de les encourager à mieux prendre en compte la problématique hommes-femmes dans leur travail. Nous avons été heureux de constater qu'en 2019, un certain nombre d'États ont mentionné le dossier d'information dans leurs déclarations nationales, et nous espérons que beaucoup d'autres délégations suivront cet exemple à l'avenir.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Représentants, le Bulletin de l'horloge du jugement dernier des scientifiques de l'atome est maintenant à 100 secondes de minuit, ce qui signifie que le risque mondial de guerre nucléaire est plus proche que jamais. Comme l'a fait remarquer la Présidente et Directrice générale du Bulletin,

Rachel Brosnan, que je cite en substance, il n'existe pas de marge d'erreur ni de délai supplémentaire. Il y a bien longtemps que la stagnation de cette Conférence aurait dû prendre fin.

Il ne fait aucun doute que nous sommes tous dans l'obligation de laisser de côté nos divergences de vues et de travailler ensemble pour progresser à nouveau dans l'intérêt de tous nos peuples et, en réalité, dans l'intérêt de notre planète. Notre tâche n'a jamais été aussi urgente.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Son Excellence M. Coveney pour sa déclaration. Permettez-moi à présent de suspendre la séance pour quelques instants, le temps de raccompagner Son Excellence et d'accueillir notre prochaine invitée, Son Excellence Lolwah Rashid Al-Khater, Vice-Ministre des affaires étrangères et porte-parole du Ministère des affaires étrangères de l'État du Qatar.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, je souhaite une chaleureuse bienvenue à notre invitée, Son Excellence M<sup>me</sup> Lolwah Rashid Al-Khater, Vice-Ministre des affaires étrangères et porte-parole du Ministère des affaires étrangères de l'État du Qatar. Je vous remercie, Excellence, d'avoir bien voulu vous exprimer devant la Conférence du désarmement. Vous avez la parole.

**M<sup>me</sup> Al-Khater** (Qatar) (*parle en arabe*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis heureuse de la possibilité qui m'est offerte de m'adresser à vous aujourd'hui au nom de la délégation de mon pays. Permettez-moi tout d'abord de féliciter le Représentant permanent de l'Argentine pour son accession à la présidence de la Conférence du désarmement et de remercier M<sup>me</sup> Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence, pour tous les efforts qu'elle déploie. Nous saluons également l'initiative des six Présidents de la session annuelle, qui constitue une base constructive pour progresser vers un programme de travail complet et équilibré susceptible de contribuer à la réalisation des objectifs qui ont motivé la création de la Conférence du désarmement, au premier rang desquels figure l'avènement d'un monde sans armes nucléaires.

Le Qatar conduit dans le domaine du désarmement une politique ferme et dépourvue de toute ambiguïté qui se traduit par notre appui à la paix et par notre conviction de la nécessité d'appuyer toutes les initiatives tendant vers le désarmement mondial. De telles initiatives contribueront à renforcer la paix et la sécurité internationales et à libérer une grande quantité de ressources nécessaires et urgentes pour promouvoir le développement durable, préserver l'environnement, empêcher que les armes nucléaires et les armes de destruction massive ne tombent entre les mains de groupes terroristes extrémistes et éradiquer la peur qui assombrit l'existence humaine.

Le Qatar a adhéré à un certain nombre des principaux traités internationaux de désarmement et s'est doté des lois nécessaires à leur pleine application. Depuis sa création en 2004, le Comité national pour l'interdiction des armes remplit son rôle en conseillant les ministères sur les questions liées au désarmement et sur l'interdiction des armes, en travaillant à la réalisation des objectifs inscrits dans les traités internationaux pertinents auxquels le Qatar a adhéré, et en élaborant et en mettant en œuvre des programmes de sensibilisation et d'éducation portant sur les différents aspects du désarmement.

En outre, le Comité national pour l'interdiction des armes travaille de manière professionnelle, crédible et transparente afin de consolider ses liens avec d'autres organisations et institutions spécialisées dans le désarmement, et il a accueilli un certain nombre de conférences et de séminaires sur le thème du désarmement en coordination avec le Centre régional de formation aux conventions relatives aux armes de destruction massive de Doha, qui a ouvert ses portes en décembre 2012 et qui est le premier organisme de ce type au Moyen-Orient et en Asie.

Compte tenu du blocage qui paralyse la Conférence du désarmement depuis plus de vingt ans, nous pensons, à l'image de nombreux autres États membres et non membres de la Conférence, qu'il est temps d'examiner la possibilité d'élargir la composition de la Conférence afin de la rendre plus efficace, plus représentative et plus conforme à son propre règlement intérieur.

S'agissant de l'examen de la composition de la Conférence à intervalles réguliers, nous engageons instamment tous les États membres à surmonter leurs divergences politiques et à désigner un rapporteur spécial sur l'élargissement de la composition de la Conférence. À cet égard, le Qatar réaffirme son propre désir de devenir un État membre de la Conférence du désarmement et note qu'il a envoyé une demande à cet effet au secrétariat de la Conférence en juin 2012. En effet, le Qatar est convaincu de l'importance du rôle que la Conférence peut jouer à l'avenir en s'appuyant sur les traités adoptés et sur les autres succès obtenus dans le domaine du désarmement.

La Conférence des Parties de 2020 chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires sera l'occasion pour les États parties de réaffirmer sans ambiguïté leur attachement à ce Traité historique en promouvant ses objectifs et en œuvrant au désarmement et à la non-prolifération nucléaires. Elle sera également l'occasion de poursuivre les efforts visant à créer au Moyen-Orient une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, conformément aux obligations et responsabilités qui incombent à la communauté internationale, en particulier aux États qui ont présenté la résolution de 1995, lesquels ont pour obligation d'appliquer les résolutions de la Conférence d'examen de 2010 et les autres résolutions pertinentes.

Le Qatar estime que face aux tensions régionales et internationales d'aujourd'hui, la communauté internationale a grand besoin que soit appliquée cette résolution, qui représente une étape nécessaire pour universaliser le système de garanties généralisées. En outre, la création d'une telle zone serait un moyen de résoudre globalement le problème de la prolifération nucléaire au niveau régional. En fait, il a été démontré que la pratique consistant à traiter chaque pays individuellement était sélective et discriminatoire et qu'elle engendrait un déséquilibre des forces au niveau régional. L'échec des efforts déployés pour débarrasser le Moyen-Orient des armes nucléaires et des autres armes de destruction massive, conformément à la résolution de 1995, est étroitement lié avec la prorogation indéfinie du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et aura des conséquences sur la crédibilité de l'instrument, sur son processus d'examen et sur tout le régime de non-prolifération. Il fera également naître des doutes quant à la réalité de l'intention des États dotés d'armes nucléaires de créer une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient, et exacerbera par conséquent les tensions et l'instabilité qui caractérisent le Moyen-Orient en empêchant cette région de connaître la paix et de poursuivre un développement durable. C'est pourquoi je souligne la pertinence de la Conférence qui s'est tenue sous la présidence de la Jordanie en novembre 2019, conformément à la résolution 73/546 de l'Assemblée générale, et forme l'espoir que les efforts pour atteindre l'objectif souhaité se poursuivront, contribuant ainsi à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

Le Qatar souligne le droit légitime de tous les États, en particulier des États en développement, d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Le développement de programmes nucléaires civils doit suivre les normes et les procédures établies par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et se faire sous le contrôle de cette dernière, tout comme il doit adhérer au système de garanties généralisées, qui est le principal instrument juridique permettant de vérifier la nature pacifique des activités nucléaires et de garantir les normes de sécurité les plus élevées.

Enfin, le Qatar réaffirme son engagement et son appui constants en faveur du désarmement et de la sécurité internationale et son intention de remplir toutes ses obligations à cet égard afin de faire progresser la paix et la sécurité tant au niveau régional qu'international.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Son Excellence M<sup>me</sup> Al-Khater pour sa déclaration. Permettez-moi maintenant de suspendre brièvement la séance, le temps de raccompagner Son Excellence.

*La séance est brièvement suspendue.*

**Le Président** (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs, j'invite Son Excellence M. Pankaj Sharma, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Inde auprès de la Conférence du désarmement, à prendre la parole devant la Conférence.

**M. Sharma** (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, l'Inde vous félicite de présider ce débat de haut niveau, qui a lieu pendant votre présidence de la Conférence du désarmement, et vous assure de l'appui et de la coopération sans faille de sa délégation. L'Inde et l'Argentine entretiennent des relations bilatérales étroites. C'est donc un plaisir particulier de vous voir présider la Conférence. Nous avons eu le privilège d'écouter un certain nombre de hauts dignitaires aujourd'hui.

La Conférence du désarmement n'a toujours pas été en mesure d'adopter un programme de travail, malgré les efforts considérables déployés conjointement par les six Présidents de la session de 2020, le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021. Nous espérons que sous votre direction et grâce à vos conseils avisés, la Conférence sera bientôt en mesure d'adopter une décision et de faire avancer ses travaux de fond.

M. S. Jaishankar, Ministre indien des affaires étrangères, a souligné, dans la déclaration qu'il a prononcée à la Conférence de Munich sur la sécurité qui s'est tenue au début du mois, que le multilatéralisme pouvait être renforcé par une diplomatie créative et par une perception plurilatérale et qu'il devait être reconnu, préservé et protégé. L'approche de l'Inde à l'égard de la Conférence du désarmement est précisément fondée sur cette vision.

Dans le document final qu'elle a adopté lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, l'Assemblée générale a noté que « la sécurité, qui est indissociable de la paix, a toujours été l'une des aspirations les plus profondes de l'humanité ». Dans ce contexte, elle a souligné que le désarmement était ainsi devenu une tâche impérative des plus urgentes pour la communauté internationale. Cette aspiration et l'urgence du désarmement sont aussi pertinentes aujourd'hui qu'elles l'étaient il y a plus de quarante ans, au moment de la création de la triade des Nations Unies sur le désarmement constituée de la Conférence du désarmement, de la Commission du désarmement et de la Première Commission. Nous espérons que la Commission du désarmement pourra reprendre sa session officielle cette année et remplir son mandat.

L'Inde attache une grande importance à la Conférence du désarmement en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement dans le monde, comme l'Assemblée générale l'a indiqué dans le document final de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement et comme elle l'a réaffirmé récemment dans sa résolution 74/74.

Chaque année, depuis l'époque du « décologue », la Conférence adopte un ordre du jour important qui couvre certains des défis majeurs que la communauté internationale doit relever en matière de désarmement et de sécurité internationale. Dans ce contexte, l'Inde a préconisé un programme de travail complet et équilibré pour permettre à la Conférence d'entamer des négociations sur toutes les questions centrales inscrites à son ordre du jour.

Pour sa part, l'Inde, qui reste fermement attachée à l'objectif d'un désarmement nucléaire universel, non discriminatoire et vérifiable, a appelé à l'élimination complète des armes nucléaires selon un processus graduel, comme le souligne également le document de travail sur le désarmement nucléaire qu'elle a présenté à la Conférence en 2007 et qui a été distribué sous la cote CD/1816. L'Inde appelle une nouvelle fois à accomplir les étapes décrites dans le document de travail, y compris la négociation, dans le cadre de la Conférence, d'une convention globale sur les armes nucléaires, demande également exprimée par le Groupe des 21. Depuis 1982, l'Inde présente également chaque année à l'Assemblée générale une résolution sur une convention sur l'interdiction de l'utilisation des armes nucléaires, qui bénéficie d'un large appui de la part des États membres. De même, consciente des graves dangers que représente le risque d'utilisation involontaire ou accidentelle des armes nucléaires, l'Inde n'a de cesse, depuis plus de vingt ans, d'appeler l'attention mondiale en soumettant chaque année à l'Assemblée générale son projet de résolution sur la réduction du risque nucléaire et sur la nécessité de prendre des mesures pour y faire face.

En tant qu'État doté d'armes nucléaires, l'Inde, qui est un État responsable, s'est engagée, conformément à sa doctrine nucléaire, à maintenir une dissuasion minimale crédible assortie du principe de non-utilisation en premier de l'arme nucléaire et de

non-utilisation de ces armes contre les États qui n'en sont pas dotés. Nous sommes prêts à traduire ces engagements par des mécanismes juridiques multilatéraux qui devront être négociés à la Conférence du désarmement.

Sans diminuer la priorité qu'elle accorde au désarmement, l'Inde appuie l'ouverture immédiate, à la Conférence du désarmement, de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles sur la base du document CD/1299 et du mandat qu'il contient, lequel demeure la base la plus appropriée pour l'ouverture de négociations, comme l'ont également confirmé le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'élaborer un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et d'autres dispositifs explosifs nucléaires et le groupe préparatoire d'experts de haut niveau chargé d'élaborer un tel traité.

À la mesure de l'importance qu'elle attache à la vérification du désarmement nucléaire, l'Inde a participé au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire et a également appuyé la poursuite de l'examen de cette question en appuyant la création d'un autre groupe d'experts gouvernementaux.

La prévention d'une course aux armements dans l'espace est une autre question de première importance. L'Inde considère que les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'étudier de nouvelles mesures concrètes de prévention d'une course aux armements dans l'espace, qui ont pris fin en mars 2019, peuvent servir de base aux futures discussions en vue de la négociation d'instruments juridiquement contraignants ainsi qu'à l'examen de mesures de transparence et de confiance. Nous espérons que les travaux de fond sur ces questions commenceront bientôt et permettront à la Conférence du désarmement d'entamer la négociation d'un instrument juridiquement contraignant.

Comme l'ont également souligné plusieurs États membres ainsi que le Secrétaire général de l'ONU, les transferts illicites d'armes classiques, y compris les transferts d'armes légères et de petit calibre, particulièrement au profit de terroristes et d'acteurs non étatiques, représentent une des plus graves menaces pour la paix et la sécurité internationales. Le Registre des armes classiques des Nations Unies constitue un outil important à cet égard, et nous accueillons avec satisfaction les résultats positifs des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques des Nations Unies en 2019. Nous nous réjouissons de participer à la septième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, qui se tiendra dans le courant de l'année. L'Inde participera également de manière constructive aux discussions du Groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létaux autonomes chargé d'explorer et d'adopter des possibles recommandations basées sur les 11 principes directeurs que le Groupe a approuvés par consensus.

L'Inde estime, à l'image de la communauté internationale, que les avancées scientifiques et techniques ont des répercussions sur la sécurité internationale et le désarmement. Pour approfondir la connaissance collective de cette question, l'Inde a présenté une résolution, qui a été adoptée sans vote par la Première Commission. Dans ce contexte, conjointement avec l'Allemagne, le Qatar et la Suisse, l'Inde a appuyé l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement dans l'organisation d'un séminaire thématique d'une journée sur ce sujet en août dernier ici même à Genève.

L'Inde, qui est confrontée au fléau du terrorisme depuis plusieurs décennies, est profondément consciente du péril qui résulte du transfert d'armes de destruction massive au profit d'acteurs non étatiques et de terroristes. Depuis 2002, à travers le projet de résolution qu'elle présente à l'Assemblée générale, qui l'adopte chaque année par consensus, elle souligne constamment la nécessité de mesures visant à empêcher les terroristes d'acquérir des armes de destruction massive.

L'Inde est fermement convaincue que la jeune génération peut apporter une contribution positive déterminante à la paix et à la sécurité internationales. Consciente de la nécessité de l'éducation au désarmement et à la non-prolifération, l'Inde a accueilli, en janvier 2020, des jeunes diplomates venus du monde entier pour la deuxième édition du programme annuel de bourses d'études sur le désarmement et la sécurité internationale.

L'Inde estime que la seule façon de prévenir et de résoudre efficacement les conflits que nous connaissons aujourd'hui consiste à engager un dialogue fondé sur la confiance et la compréhension mutuelles. Nous devons travailler ensemble pour trouver un terrain d'entente afin de permettre à cette Conférence de négocier des instruments juridiquement contraignants, suivant le rôle qui lui a été confié par ses fondateurs. L'Inde est prête à travailler avec les autres États membres dans cette entreprise collective.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie Son Excellence M. Sharma pour sa déclaration. Mesdames et Messieurs, j'invite Son Excellence M. Yury Ambrazevich, Ambassadeur et Représentant permanent du Bélarus auprès des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève, à prendre la parole devant la Conférence du désarmement. Je vous remercie, Excellence, de vous adresser à la Conférence. Vous avez la parole.

**M. Ambrazevich** (Bélarus) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, la délégation bélarussienne a le plaisir de féliciter l'Ambassadeur d'Argentine pour son accession à la présidence et de l'assurer de son plein appui. Nous exprimons également notre gratitude à l'Ambassadeur d'Algérie pour les efforts qu'il a déployés afin d'établir et présenter la série de documents destinés à débloquer les travaux de la Conférence du désarmement.

En tant que membre de la plateforme présidentielle de la présente session annuelle, le Bélarus appuie la démarche conjointe engagée par les Présidents, démarche qui, de notre point de vue, a déjà prouvé son efficacité dans les premières semaines de la session. Nous avons l'intention de continuer à faire le maximum pour instaurer un climat positif fondé sur le dialogue, afin de rétablir la viabilité de cette unique instance multilatérale de désarmement qu'est la Conférence et de relancer ses travaux.

Nous regrettons qu'en dépit de tous les efforts déployés, la Conférence n'ait toujours pas été en mesure d'adopter un programme de travail, ce qui signifie que tout ce qui a été fait pour permettre à cette instance de sortir de l'impasse et de reprendre un travail de fond est resté vain. Pourtant, il devient très urgent de trouver une telle issue.

Force est malheureusement de constater que nous continuons d'assister à une dégradation régulière du système de sécurité internationale et de ses principaux éléments. Le Bélarus est préoccupé par le démantèlement effectif du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, qui a entraîné une augmentation significative des risques et des menaces que représente la réapparition en Europe de toute une catégorie de vecteurs autrefois interdits par le droit international.

Tout aussi préoccupants sont les signaux négatifs que nous recevons concernant la prorogation du Traité russo-américain sur des mesures visant de nouvelles réductions et limitations des armements stratégiques offensifs et concernant aussi les perspectives relatives au Traité sur le régime Ciel ouvert. Les résultats de la Conférence d'examen du TNP de 2020 suscitent des inquiétudes justifiées.

Autre tendance inquiétante, les États se laissent entraîner dans une course aux armements dans l'espace. Avec la production de nouvelles armes et de nouveaux vecteurs, il devient nécessaire d'évaluer l'influence du progrès technique sur la probabilité que de nouveaux types d'armes de destruction massive ou de nouveaux types d'armes de puissance comparable soient inventés.

Toutes ces tendances le confirment, il est nécessaire de commencer immédiatement des négociations globales et approfondies afin de résoudre l'ensemble des désaccords dans le domaine de la sécurité internationale. Nous sommes d'avis que la Conférence, dont le mandat est unique, est l'instance appropriée pour entreprendre cette tâche.

Je réaffirme que, pour parvenir à adopter un ordre du jour actualisé et équilibré, la Conférence doit mettre fin à la pratique consistant à établir une distinction entre les questions centrales et les autres points. Les nouveaux défis et menaces examinés au titre des points 5, 6 et 7 de l'ordre du jour doivent être traités à égalité avec le désarmement nucléaire, la non-prolifération, les garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace.

Dans les conditions actuelles, il est impossible d'ignorer la menace croissante que représente l'utilisation malveillante, par des acteurs étatiques et non étatiques, des avancées scientifiques et technologiques, notamment dans les domaines de la biologie synthétique, de l'informatique, des systèmes d'armes autonomes et de l'intelligence artificielle. À cet égard, les propositions que nous avons faites l'année dernière sur les mesures que la Conférence pourrait prendre dans ce sens restent d'actualité.

Il serait donc opportun que la Conférence prie le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies d'établir un rapport complet sur les risques et les défis que les nouvelles technologies représentent pour la sécurité internationale et la non-prolifération.

Nous pensons que l'étude et la généralisation des pratiques optimales de divers États concernant la prise en compte des risques et des défis que les nouvelles technologies représentent pour la sécurité internationale et la non-prolifération pourraient comporter certains avantages s'agissant de l'élaboration de règles ou des principes de conduite visant à prévenir l'utilisation malveillante des avancées scientifiques et techniques. Nous considérons qu'il est tout aussi important d'étudier et de systématiser les mesures prises au niveau national pour contrecarrer les efforts déployés par les acteurs non étatiques dans le but d'obtenir des armes de destruction massive, l'objectif étant d'élaborer des principes harmonisés.

Le Bélarus s'emploie activement à promouvoir ce sujet. Une conférence internationale de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme et l'utilisation des technologies nouvelles et émergentes s'est tenue à Minsk en septembre 2019. Elle était organisée conjointement par le Bélarus et le Bureau de lutte contre le terrorisme de l'ONU. Au cours de la conférence, trois sessions plénières ont été consacrées à la prévention de l'utilisation malveillante des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle par les terroristes, à l'utilisation innovante des nouvelles technologies pour renforcer les moyens de détection et au développement de méthodes nationales, régionales et internationales de lutte contre l'utilisation malveillante des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle par les terroristes.

L'initiative du Bélarus concernant l'adoption par l'Assemblée générale d'une résolution sur l'interdiction de la mise au point et de la fabrication de nouveaux types et systèmes d'armes de destruction massive reste également d'actualité. Nous avons l'intention de soumettre un projet de résolution sur ce sujet à la Première Commission pour examen lors de la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale. Nous vous invitons à appuyer notre projet de résolution à New York.

Nous soulignons que le Bélarus ne cherche en aucun cas à se détourner du problème dont nous avons parlé s'agissant de l'affaiblissement du régime interdisant certaines catégories d'armes et de vecteurs, affaiblissement qui a porté un coup sérieux à la sécurité en Europe et dans le reste du monde. À cet égard, notre délégation appelle votre attention sur une initiative visant à élaborer et adopter une déclaration sur le non-déploiement de missiles à portée intermédiaire en Europe. L'élaboration d'un tel instrument pourrait contribuer à combler le vide juridique laissé par l'effondrement du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire, à rétablir la confiance et à renforcer la sécurité sur le continent européen et dans le reste du monde. Ces mesures pourraient marquer une première étape vers une interdiction universelle de ce type de missiles.

En 2020, le Bélarus présidera la quatorzième Conférence des Hautes Parties contractantes au Protocole V à la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination. L'un des devoirs du Président est de promouvoir l'universalisation de cet instrument international. Je saisis cette occasion pour engager tous les États membres de la Conférence du désarmement qui ne sont pas parties au Protocole V à envisager favorablement d'adhérer à cet important instrument, qui garantit la protection des civils, la sécurité des générations à venir et le développement durable.

La nécessité de mettre un terme à l'érosion de notre Conférence et de lui permettre de reprendre un travail de fond va de soi. Pour y parvenir, nous devons tout d'abord adopter

un programme de travail. Les semaines passées ont montré que cet objectif était tout à fait réalisable. J'invite donc une fois de plus les délégations à faire preuve d'un état d'esprit constructif et de la volonté d'aller de l'avant dans nos travaux communs.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, pour votre déclaration. Je donne maintenant la parole à M. Han Tae-song, Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, qui souhaite exercer son droit de réponse.

**M. Han** Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous félicite tout d'abord pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de notre appui et de notre coopération indéfectibles. Je sais que vous êtes ceinture noire, troisième dan, en taekwondo. Avec l'esprit du sportif, vous travaillez avec acharnement pour parvenir à un accord sur un programme de travail pour la Conférence. Je vous en suis reconnaissant.

Je souhaite exercer mon droit de réponse à la suite des remarques faites par certaines délégations à propos de mon pays, notamment par la Corée du Sud. Je peux comprendre leur inquiétude, mais il est tout à fait regrettable et déplorable que ces délégations se croient obligées de mentionner la question coréenne comme si elles y étaient accros, alors qu'elles n'en connaissent même pas la réalité.

Comme on le sait, après le sommet entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis qui s'est tenu à Singapour en juin 2018, la communauté internationale nourrissait de grandes attentes quant à la mise en œuvre de l'accord, qui pouvait conduire à l'instauration de la paix et de la sécurité dans la péninsule coréenne, dans la région et dans le reste du monde. Alors que l'attention de la communauté internationale était encore mobilisée, deux autres cycles de rencontres au sommet et plusieurs cycles de négociations de travail ont eu lieu entre la République populaire démocratique de Corée et les États-Unis. Comme convenu et promis lors du sommet, mon pays a déclaré un moratoire sur les essais de moyens de dissuasion nucléaires et sur les tirs de missiles balistiques intercontinentaux. Aucun essai n'a été effectué, et le site d'expérimentation nucléaire a même été démantelé. Nous avons également restitué les restes des soldats américains morts pendant la guerre de Corée.

Cependant, les États-Unis ont réagi en n'appliquant pas l'accord et en poursuivant leurs manœuvres militaires conjointes à nos portes. Ils ont fait entrer des équipements militaires modernes et sophistiqués en Corée du Sud et ont parlé d'exercer une pression maximale en renforçant et en augmentant les sanctions inhumaines contre mon pays. Mon pays a été trompé et trahi par les États-Unis, qui n'ont jamais renoncé à leur hostilité envers lui et n'ont jamais vraiment eu l'intention de contribuer à assurer la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne.

Telle est la réalité. Aucun progrès n'a été réalisé. Si les États-Unis ne renoncent pas à leur politique hostile à l'égard de mon pays, ils ne doivent rien en attendre. Si vous êtes trompé et trahi par votre homologue dans une négociation ou un dialogue, vous n'avez plus à vous demander ce que vous devez faire. C'est pourquoi, si les pays représentés dans cette salle sont vraiment préoccupés par la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, je leur conseille d'abord d'essayer de comprendre la réalité et la principale cause profonde du problème. Avant de dire quoi que ce soit, vous devriez demander aux États-Unis de renoncer à leur vieille et immuable hostilité à l'égard de la République populaire démocratique de Corée, ou du moins leur conseiller de le faire. D'autres Représentants évoqueront peut-être à nouveau la question demain ou plus tard, mais ils devront ce faisant savoir que leur attitude révélera tout simplement leur ignorance politique de la question coréenne.

S'agissant des observations de la Corée du Sud sur la soi-disant initiative de paix dans la péninsule coréenne qui, au mépris de la réalité, représente une tentative dérisoire par laquelle elle entend montrer qu'elle peut faire quelque chose, le monde sait que la Corée du Sud ne peut rien faire sans l'approbation des États-Unis sur les questions liées aux relations intercoréennes, comme cela a été démontré à de nombreuses reprises. Si la Corée du Sud veut vraiment la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, elle doit d'abord cesser de suivre aveuglément la politique hostile des États-Unis contre la Corée du Nord au lieu de faire la publicité de la soi-disant initiative de paix intercoréenne, qui est si irréaliste,

et de quémander le soutien diplomatique d'autres pays, comme l'a fait le Ministre sud-coréen des affaires étrangères lors de la Conférence de Munich sur la sécurité qui s'est tenue il y a plus de dix jours.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie de votre déclaration, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne maintenant la parole au Représentant de la Turquie.

**M. Güneş** (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, nous vous félicitons pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Vous pouvez compter sur notre appui. Profitant de cette occasion, nous vous remercions également pour les projets de documents révisés dont vous nous avez saisis. Nous les accueillons positivement.

J'ai demandé la parole pour informer brièvement la Conférence que nous utiliserons notre droit de réponse à la fin du débat de haut niveau.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur. Je donne maintenant la parole à la Représentante de la République de Corée.

**M<sup>me</sup> Choi** Soonhee (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je prends la parole pour répondre, très brièvement, à la déclaration faite par l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée, notre sœur du Nord.

Gardant à l'esprit l'objectif de la dénucléarisation complète et de l'instauration d'une paix durable dans la péninsule coréenne, objectif fixé par les dirigeants des deux Corées et des États-Unis, mon Gouvernement continuera à déployer des efforts diplomatiques pour favoriser la reprise rapide des négociations entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée et réaliser des progrès substantiels sur la voie de la dénucléarisation. En outre, nous renforcerons encore la coopération intercoréenne en continuant à œuvrer au succès des négociations entre les États-Unis et la République populaire démocratique de Corée, comme l'a déclaré mon Ministre lors de la séance de ce matin, et nous mettrons en œuvre de manière approfondie les mesures de confiance convenues sur le plan militaire entre les deux Corées.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie de votre déclaration, Madame. Je donne la parole à l'Ambassadeur Han Tae-song, Représentant de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Han** Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole, mais je dois réagir aux remarques de la représentante sud-coréenne. Comme je l'ai déjà dit, les Sud-Coréens ne peuvent rien faire sans l'approbation des Américains. Nous avons déjà exprimé notre position concernant un dialogue et des négociations avec l'Amérique. S'il n'y a pas de changement de position et tant que les Américains ne renonceront pas à leur politique hostile à l'égard de mon pays, nous serons trompés et trahis par nos homologues américains dans le cadre de ce dialogue. Nous sommes trompés et trahis. Comment pouvons-nous leur faire confiance ? Que pouvons-nous attendre d'eux ? Si les négociations se poursuivent, alors cela signifie que la trahison et la tricherie se poursuivent. C'est ce à quoi nous nous attendons. Je ne sais pas comment la Corée du Sud, en tant que tierce partie, peut contribuer à résoudre cette situation, comment elle peut résoudre de tels problèmes. Les Sud-Coréens devraient savoir dans quelle position ils se trouvent actuellement.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je donne la parole à la Représentante des États-Unis d'Amérique.

**M<sup>me</sup> Plath** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je suis vraiment désolée de devoir m'engouffrer si tardivement dans cette malheureuse discussion, mais je n'ai jamais entendu quelqu'un se plaindre d'avoir été trompé et trahi aussi souvent en une seule intervention.

Franchement, les seuls à avoir été « trompés et trahis » sont les peuples de la République populaire démocratique de Corée, de la République de Corée et de toute la région, qui ont été abusés et auxquels le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a menti, lui qui n'a respecté aucun de ses engagements. Comme

toujours, les États-Unis restent attachés au processus qu'ils ont engagé en 2018, lorsque leur Président a rencontré pour la dernière fois le dirigeant de la Corée du Nord à Singapour, et nous gardons l'espoir que la République populaire démocratique de Corée abandonnera ses politiques téméraires d'armement nucléaire.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame. Je donne la parole à l'Ambassadeur Han Tae-song, Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Han** Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je vous prie de m'excuser de prendre à nouveau la parole. S'agissant des remarques de la Représentante des États-Unis, je pense qu'elles ne sont qu'une tentative pour tromper toutes les personnes présentes dans cette salle. Comme je l'ai déjà dit, nous avons déclaré un moratoire sur les essais de moyens de dissuasion nucléaire et sur les tirs de missiles balistiques intercontinentaux. Nous avons également démantelé le site nucléaire et restitué les restes des soldats américains morts pendant la guerre de Corée. C'est ce qui avait été convenu lors du sommet de Singapour.

Nous avons montré notre sincérité. Nous voulons vraiment la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Mais qu'ont-ils fait ? Ils n'ont rien fait. Pire que rien, ils ont réagi en poursuivant les manœuvres militaires conjointes, en apportant des équipements militaires modernes et sophistiqués en Corée du Sud et en renforçant les sanctions. Ils parlent de pressions maximales. On sait très bien qui n'a pas respecté ses engagements. Je ne sais pas comment ils peuvent dire qu'ils respectent leurs engagements et pas nous. C'est tellement surprenant ! S'ils veulent vraiment la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, ils doivent renoncer à leur politique hostile à l'égard de mon pays ; sinon, comme je l'ai déjà dit, nous ne pourrions rien faire.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie. Je donne maintenant la parole à la Représentante des États-Unis d'Amérique.

**M<sup>me</sup> Plath** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je vous remercie de me donner la parole une dernière fois. J'apprécierais que le Représentant de la Corée du Nord me précise à quoi il fait exactement référence lorsqu'il parle de la « politique hostile » des États-Unis qu'il voudrait que nous abandonnions, car j'entends en fait ce terme maintenant, depuis que nous avons commencé notre session annelle ; la « politique hostile » des États-Unis est un nouveau terme que ni ma délégation ni mon Gouvernement n'avaient entendu auparavant ou dont ils n'avaient pas reçu une explication complète.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame. Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Han Tae-song, Représentant permanent de la République populaire démocratique de Corée.

**M. Han** Tae-song (République populaire démocratique de Corée) (*parle en anglais*) : Je pense pouvoir apporter de nombreuses précisions sur la politique hostile des États-Unis. La poursuite des manœuvres militaires conjointes aux portes de mon pays, qui constituent une menace pour lui, est l'une des manifestations de cette politique hostile. La deuxième manifestation tient dans les pressions maximales. Ils parlent d'exercer des pressions maximales en renforçant et multipliant les sanctions. Lorsque des délégations américaines de haut niveau visitent d'autres pays, elles leur disent ouvertement : « Vous devez réduire le niveau de vos relations diplomatiques avec la République populaire démocratique de Corée », nous devons réduire le niveau des relations diplomatiques et vous devez réduire le nombre de diplomates en poste dans vos pays. C'est une politique hostile. Ce n'est pas une politique amicale.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Une autre délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade ? Il semble que non. Ceci conclut nos travaux pour aujourd'hui. La prochaine séance de la Conférence du désarmement aura lieu demain, mardi 25 février, à 10 h 15.

À la demande d'un certain nombre de pays qui avaient besoin de consultations supplémentaires sur la proposition que nous soumettons, et après une réunion des six Présidents de la session de 2020, nous avons décidé de soumettre ce document jeudi matin. Demain, nous accueillerons des dignitaires de la Croatie, de la Fédération de Russie, du

Royaume-Uni, de la Grèce, du Japon, de la Roumanie, de l'Estonie et de la République islamique d'Iran.

La séance est levée.

*La séance est levée à 18 heures.*